

POUR UNE MEILLEURE PASTORALE DE LA PRÉPARATION AU MARIAGE

Au début de l'année, deux fiancés se retrouvaient avec le prêtre qui les avait accueillis et qui allait présider à la célébration de leur mariage. Voici l'essentiel de la déclaration qu'ils venaient de rédiger.

Mon Père,

Au mois de février prochain, nous nous unirons par les liens du mariage. Le mariage : un mot bien mystérieux ; c'est l'union de deux êtres qui s'aiment, qui désirent s'unir pour fonder un foyer. Dans ce foyer, ces deux êtres devront s'aider mutuellement, se prêter assistance, nous dit Monsieur le Maire.

Mais le mariage est quelque chose de plus profond que Monsieur le Maire ne nous dit pas. C'est un amour transcendé par un autre être. Un être encore un peu mystérieux pour moi, Bernadette, qui n'ai pas reçu d'éducation religieuse. Si je désire cependant un mariage religieux, ce n'est pas pour « faire bien », ou pour satisfaire les désirs de mes proches, c'est parce que *je me suis ouverte à Dieu*. Ma foi n'est sans doute pas celle d'une croyante qui pratique, mais celle d'une fille qui, après plusieurs discussions et réflexions entre étudiants et avec d'autres personnes, a découvert qu'il y avait autre chose de plus profond.

Quant à moi, Marcel, j'ai reçu une éducation religieuse. Et pourtant la foi que j'avais à 16 ans n'est plus. Je respecte les idées de ma fiancée et c'est pourquoi nous nous marions à l'église. Peut-être pensez-vous que je suis fermé à tout jamais à la religion ; Non, je suis sincère avec moi-même et je me dis que, peut-être, un jour, avec Bernadette, nous viendrons vous voir et vous dire en toute franchise : « Nous avons la foi : ce mariage devant Dieu nous a ouverts et a été le commencement et le renouveau de notre vie chrétienne. »

Voilà, mon Père, en peu de mots, pourquoi nous désirons nous marier à l'église, bien que notre cas soit assez particulier.

Cette lettre est significative, à bien des égards. Elle manifeste combien les situations traditionnelles se sont modifiées, et ici parfaitement inversées. La fiancée, qui n'a reçu aucune formation chrétienne, vient de découvrir la foi. Le fiancé, qui a suivi régulièrement le catéchisme, constate qu'il n'a plus la foi de son enfance.

Elle pose en même temps clairement la question des cheminements qui seraient nécessaires dans un cas semblable : pastoralement, quelle attitude adopter vis-à-vis de la célébration du sacrement ?

Nous nous trouvons, en fait, devant une multitude de *cas particuliers* qui, chaque fois, interrogent nos consciences presbytérales. C'est pourquoi, dans notre secteur, nous avons commencé, en liaison avec quelques autres, une enquête systématique à partir des « déclarations d'intention des fiancés ».

Ces textes nous ont permis :

- de prendre conscience de la réalité pastorale en jeu : nature, formulation et contenu de la foi des fiancés ;
- de réfléchir et de mettre au point une catéchèse répondant à des besoins concrets ;
- de susciter une réflexion plus générale qui permettra aux pasteurs, théologiens, militants chrétiens et évêques de prendre les décisions qui, de toute évidence, s'imposent.

L'étude que l'on va lire présente les conditions dans lesquelles les « déclarations d'intentions » ont été recueillies, analyse leur contenu quant à la foi des fiancés et relève les problèmes pastoraux et ecclésiaux qu'elles posent.

I. RECUEIL DE CES DÉCLARATIONS

Les différents types de déclarations.

Les prêtres qui ont une longue expérience du dialogue avec les fiancés se sont immédiatement rendus compte de l'intérêt que pouvait comporter la « déclaration d'inten-

tions » remplaçant l'ancienne « enquête de mariage ». Moyennant certaines conditions, ces déclarations permettent de mieux connaître les fiancés et, de façon plus précise, les intentions qui les animent.

Depuis l'application de cette réforme, nous constatons, en gros, trois manières d'agir.

Des formules imprimées.

Il y a les « déclarations » imprimées à l'avance. Restent seulement en blanc la place des noms des fiancés et celle de leur signature.

Sans préjuger de la valeur de l'entretien pastoral qui a eu lieu auparavant, constatons simplement qu'on a remplacé un questionnaire par une déclaration passe-partout. Il nous paraît qu'une telle manière de faire ne s'harmonise pas pleinement avec l'esprit de cette réforme pastorale. Par ailleurs, il est difficile de se rendre compte du degré de foi plus ou moins grand que présupposent les trois formules imprimées.

Des textes écrits à la main.

Il y a des déclarations, écrites à la main par les fiancés, mais qui sont directement inspirées des modèles qui ont été proposés. Bien souvent elles les reprennent mot pour mot, ou tout au moins en suivent la trame.

Manifestement, les pasteurs sont préoccupés par la notion de *validité* du sacrement. Ils désirent que les fiancés s'expriment sur le minimum requis pour cela et que les modèles ont soigneusement rappelé : liberté du choix réciproque, indissolubilité du lien, éducation chrétienne des enfants.

Il y a là un progrès sur l'ancien formulaire. Toujours est-il qu'on ne peut pas non plus aller très loin, avec cette manière de faire, si l'on veut vraiment connaître ce que les fiancés vivent au plus profond d'eux-mêmes, en particulier leur attitude par rapport à la foi chrétienne.

Des déclarations rédigées par les fiancés.

Après expérience, nous avons choisi une autre voie. L'étude présentée ici fait état des déclarations d'intention rédigées librement par les fiancés ; la plupart du temps, chez eux, à tête reposée, sans aucun cadre préétabli, sans aucune contrainte administrative, sans aucun schéma écrit ou oral.

Les choses se passent de la manière suivante. Les fiancés ont été accueillis. Il y a eu un premier dialogue entre le prêtre et eux. Puis ils ont assisté à deux rencontres collectives. La première porte sur ce qu'ils vivent durant le temps des fiançailles et sur ce qu'ils vivront dans leur mariage. La seconde aborde la question d'un mariage religieux à l'église et de sa signification pour la vie des fiancés.

Après ces rencontres, il y a une reprise de dialogue avec un prêtre. Celui-ci présente le choix de textes proposés pour la célébration du mariage et met au point avec les fiancés le déroulement de la cérémonie. C'est à ce moment-là que les futurs époux sont invités à rédiger leur déclaration d'intention dans le sens que nous avons évoqué plus haut.

Ce sont les déclarations ainsi élaborées — et elles seules — qui font l'objet de notre présentation.

Le cadre général de cette recherche : un secteur pastoral à forte densité ouvrière.

Provenance de ces documents.

La majorité de ces « déclarations » — 90 % environ — a été recueillie dans le secteur pastoral de La Seyne-sur-Mer, dont le centre est la ville industrielle et touristique de La Seyne (50 000 habitants, 60 % de la population active étant ouvrière, travaillant principalement aux Chantiers navals ; le secteur atteignant près de 90 000 habitants en été).

Un certain nombre de ces documents provient du secteur pastoral de Cavaillon (Vaucluse). Ils ont plutôt corroboré le sens général de notre analyse.

Précisons enfin que nous avons dépouillé un peu plus de deux cents « déclarations d'intentions », de novembre 1970 à Pâques 1972. Disons aussi que près de 80 % des fiancés, à La Seyne, demandent le mariage à l'église.

La profession des fiancés.

80 % des déclarations viennent de personnes du monde ouvrier ou de milieu populaire. Voici quelques chiffres établis par rapport à un total de 180 couples de fiancés.

1. *Jeunes gens* : 62 ouvriers aux chantiers navals ou à l'arsenal de Toulon, 43 de professions manuelles (bâtiment, petites usines, etc.), 11 employés, 10 ingénieurs ou techniciens, 9 professeurs, 7 étudiants, 1 médecin, 10 de professions diverses.

Signalons enfin 31 militaires de la Marine nationale, la moitié étant des militaires de carrière.

2. *Jeunes filles* : 31 vendeuses dans les magasins et le commerce, 30 secrétaires, 26 employées de bureau, 13 institutrices ou professeurs, 11 employées de maison, 9 travailleuses du service de santé, 8 couturières, 11 étudiantes, 2 ingénieurs.

A côté de ce relevé, il faut indiquer 39 jeunes filles sans profession. Ce chiffre pouvant être mis en rapport avec le fait que le département du Var est, en France, celui qui a le plus faible pourcentage de main-d'œuvre féminine.

Le *Cantique des cantiques* d'aujourd'hui : le style de ces déclarations.

Exprimer ses pensées profondes.

Proposer à tous les couples de fiancés de rédiger tranquillement eux-mêmes, chez eux, sans schéma ni modèle, ce qui est leur projet de mariage, n'allait pas sans risques. Bien des prêtres d'autres secteurs, à qui nous en parlions, montrèrent du scepticisme. Combien de fiancés seraient capables d'exprimer leurs pensées les plus profondes ? Et puis, dans ce projet, les plus pauvres ne seraient-ils pas défavorisés ?

Au sujet de ces derniers, disons qu'ils sont finalement moins nombreux qu'on peut le supposer et que, par ailleurs, en ce cas, le prêtre peut fort bien écrire, un peu comme sous leur dictée, ce qu'ils ressentent profondément et pour lequel ils trouvent plus difficilement les mots.

Mais la grande majorité n'a pratiquement opposé aucune réticence. Il faut en effet compter sur la *grâce* de ce temps des fiançailles. Nous avons vu revenir quantité de déclarations étonnantes de fraîcheur, de spontanéité ; les jeunes couples retrouvant l'inspiration du *Cantique des Cantiques*.

Poèmes, prières et dialogues.

L'expression de ces pensées peut prendre des formes variées : celle de véritables poèmes, mais aussi celle de prières ; parfois, comme dans le *Cantique*, il s'agira de dialogues. Un fiancé nous a même offert un poème, entouré d'enluminures, comme au Moyen Age.

Par un jour d'été,
j'ai rencontré celle que je devais aimer...

Les jours ont passé,
 et notre Amour n'a pas cessé,
 Tous deux, dans la Maison de Dieu,
 nous avons juré de ne jamais nous séparer :
 le Mariage est cet Amour
 que Dieu a donné ;
 le sacrifice
 que Dieu a fait pour nous...

Il faudrait pouvoir citer ici quelques-unes de ces pages, parfois gauches sous l'angle littéraire, mais d'autant plus précieuses par tout ce qu'elles révèlent. Le chant d'amour s'achève quelque fois en prière.

C'est difficile d'aimer, mais c'est passionnant.
 Merci pour ce bonheur
 qui nous remplit de joie.
 Cette force d'amour qui nous vient,
 c'est Dieu.
 Merci pour cet amour
 qui nous transforme.

Pour répondre d'avance à une objection, ajoutons enfin que, si l'une ou l'autre de ces déclarations paraît poser des questions graves ou manifester des manques importants, rien n'empêche — bien au contraire — le prêtre d'en parler avec les fiancés, mais *après* leur rédaction. Peut s'instaurer alors un échange pour parvenir à une formulation plus harmonieuse et sans détour¹.

II. CONTENU DE CES DÉCLARATIONS

Le dépouillement systématique des déclarations recueillies a permis l'établissement d'une *grille de lecture* classant les expressions des fiancés autour de *thèmes précis*, mais d'importance tout à fait inégale.

Avant d'en évoquer le contenu, nous les regroupons dans un tableau d'ensemble.

A) Les thèmes dominants :

- la place et le rôle de l'enfant dans les perspectives du foyer

1. On comprendra aisément quel avantage pastoral il y a, pour le prêtre qui célèbre le mariage, à s'inspirer dans son homélie de ce qu'ont écrit les fiancés.

Quelques *Livrets de famille catholique* prévoient une page pour y transcrire la déclaration. Dans la mesure où celle-ci est rédigée comme nous le souhaitons, cette innovation est certainement à encourager.

- Dieu et son rôle dans l'amour de l'homme et de la femme
- l'Eglise
- la fidélité exigée par l'amour conjugal.

B) Les valeurs rarement évoquées :

- la liberté de l'engagement
- les responsabilités futures
- l'évocation du Christ et sa place dans le mariage.

C) Autres préoccupations des fiancés :

- la générosité et l'ouverture aux autres
- la progression dans l'amour
- le pardon nécessaire dans la vie du foyer.

A l'effort de présentation du contenu objectif de cette documentation, nous ajouterons un premier souci d'interprétation pour découvrir les questions que cette situation pose à la pastorale de demain. Nous réservons, toutefois, à notre troisième partie, l'énoncé des lignes d'orientation générales que peut suggérer une telle étude.

A) LES THÈMES DOMINANTS

Commençons par le thème qui se retrouve le plus fréquemment et continuons dans un ordre décroissant.

1. Place et rôle de l'enfant dans les perspectives du foyer.

C'est l'enfant qui est le plus souvent évoqué. Ceci est d'autant plus frappant que l'on en parle relativement peu dans les rencontres collectives ou personnelles. Incontestablement il y a, actuellement, dans le monde populaire, un climat favorable à la venue de l'enfant.

Relevons quelques expressions plus typiques relatives à « l'apparition de cet être merveilleux : l'enfant ».

Nous désirons avoir des enfants, car un foyer sans enfants est un foyer mort. Au début, on peut se suffire à nous-mêmes. Mais après, il faut un lien qui nous rattache l'un à l'autre.

La fidélité demeurera aisément entre nous si nous avons

plusieurs enfants avec lesquels nous partagerons notre amour : c'est le but essentiel du mariage.

Un enfant peut être une preuve d'amour, mais cela dépend, car il faut respecter profondément sa femme à travers les naissances.

Les enfants, nous en ferons notre affaire à tous les deux aussi bien pour les mettre au monde que pour les élever ensemble.

Si je veux me marier avec X..., ce n'est pas seulement parce que j'attends un bébé, mais je l'aime vraiment.

De ces témoignages, on peut tirer quelques constatations. La paternité et la maternité volontaires font maintenant partie du champ de conscience habituel des fiancés. Les couples qui attendent un enfant avant le mariage officiel, considèrent de plus en plus ce fait comme une preuve normale de leur amour, à partir du moment où ils ont décidé de s'épouser. Enfin, si les problèmes de l'éducation humaine de l'enfant sont souvent évoqués, ceux qui concernent l'éducation chrétienne ne le sont à peu près jamais (une douzaine de couples sur deux cents).

2. Dieu et son rôle dans l'amour de l'homme et de la femme.

Dieu : un grand nombre de déclarations le nomment, directement ou par le biais de l'Eglise. Cependant, malgré les rencontres successives au cours desquelles il a été question du mariage religieux qu'ils sont venus préparer, beaucoup de fiancés ne font allusion ni à Dieu, ni à l'Eglise, dans leur projet d'avenir.

a) Quelques-uns déclarent clairement leur athéisme ou leur non-foi (5 % environ).

Je ne crois plus en Dieu. Je me marie à l'église parce que c'est une coutume. Pour moi, le grand amour qui est né entre nous est le résultat d'un concours de circonstances. En tout cas, c'est une très belle chose.

Je ne crois pas en Dieu. L'Eglise est une invention des croyants : mais *je veux me marier sérieusement*. Où voulez-vous que je me marie sérieusement ? Pas à la mairie !...

b) Pour d'autres, ni la foi, ni la non-foi ne sont exprimées clairement. Le sentiment de leur amour réciproque a envahi tout le champ de la conscience : à quoi bon se poser d'autres questions ?

On se marie religieusement « pour faire plaisir à la fiancée, aux parents, aux parrains... ».

c) D'autres sont en recherche, comme en témoigne cette expression révélatrice.

C'est une chose indéfinissable pour moi, le mariage religieux, étant donné mon manque d'information et de connaissance durant mon enfance. C'est un sentiment de respect qui *me pousse à chercher quelque chose* qui me manque. (Souligné par le fiancé.)

d) Mais le plus grand nombre expriment le désir de se mettre sous la protection de Dieu, d'une manière plus ou moins confuse : c'est une véritable litanie qui revient sans cesse, mais qui porte pour ainsi dire dans son expression même son achèvement. Cette protection de Dieu, elle est acquise une fois pour toutes.

La croyance nous aidera à mieux aimer et à nous retenir dans nos penchants mauvais.

Je veux vivre pour toi et nos enfants, pour Dieu et dans l'amour, cet amour dont Dieu est la source.

Je pense que Dieu nous a conduits l'un vers l'autre, et nous a aidés à découvrir cet amour. Maintenant peut-il le faire grandir ? Je ne sais pas trop.

Si notre amour n'était pas béni, il serait moins fort. Avec la *bénédiction*, je n'aurai pas peur de m'engager pour la vie.

Le mariage nous donne un témoin : Dieu.

On est sûrs qu'il y a *quelque chose* qui nous pousse à nous marier à l'église et à tout faire pour vivre ensemble, même si nous n'y pensons pas toujours. (Texte intégral de la plus courte déclaration que nous ayons reçue.)

e) Quelques-uns, enfin, montrent qu'ils ont compris la place unique de Dieu, comme source permanente de leur amour.

Je voudrais essayer d'aimer X... autant que Dieu nous aime.

Nous plaçons notre amour dans un Amour plus grand.

Au sujet de ce thème, trois remarques générales peuvent être dégagées dès maintenant :

- Le terme « Dieu » évoque une gamme très complexe et très étendue, depuis une « croyance », un « quelque chose » jusqu'à « quelqu'un ».

- Il semble que tend à disparaître la pensée que Dieu est *jaloux* de l'amour humain. Au contraire, entre « Dieu » et « amour » il y a un lien véritable. Pour un quart des fiancés à peu près, ces deux termes sont intimement unis. Cela paraît un point de départ très positif pour une catéchèse. Un certain jansénisme semble désormais bien loin.
- Le *sacré* de l'engagement est souvent perçu, mais avec une ambiguïté difficile à lever. « Si notre amour n'était pas béni, il serait moins fort », ou encore « Notre amour est plus grand que nous ».

3. Se marier à l'église, ça fait partie de notre bonheur.

De quoi s'agit-il ?

Lorsqu'on lit les déclarations des fiancés dans leur intégralité, on s'aperçoit que celles où il est question de l'« *église* » ne sont pas fondamentalement différentes de celles qui parlent de Dieu. Nous les avons distinguées pour essayer de mettre un peu de clarté. La notion d'« *église* » reste, cependant, très floue. Pour beaucoup, il s'agit de « passer à l'église » (la maison de Jésus) et non pas d'entrer, comme couple, dans l'Eglise communauté, peuple de Dieu.

Se marier à l'église, cela apporte une force à notre amour.

Ne pas me marier à l'église me semblerait être à moitié mariée.

Notre mariage à l'église, c'est ma façon de prendre au sérieux toute ma vie de foyer.

D'autres significations.

Il y a, ici encore, une gamme considérable dans le contenu des déclarations.

Il y a des fiancés qui n'ont pas la foi en Dieu, mais qui ont un sens du *sérieux* de leur mariage : quelque chose qui les dépasse.

Beaucoup réagissent instinctivement, par suite de traditions, mais aussi de sentiments personnels : « ça fait partie de notre bonheur ». Seules quelques expressions plus fortes touchent au mystère de l'Eglise, sacrement du Christ.

On peut relever le manque à peu près total de référence à une *prise en charge communautaire*, à une entrée dans une

famille de chrétiens. Ceci est également vrai, toutes proportions gardées, en ce qui concerne le sens du mariage civil.

Il faut mentionner encore, ici, un aspect qui joue un grand rôle dans la décision prise par beaucoup de non-pratiquants demandant un mariage à l'église : le faisceau des sensibilités et des émotions qu'entraîne la solennité du passage à l'église : cortège, photos, musique, décor à la mesure d'un grand événement, etc.

Je pense que l'on doit éprouver une grande émotion lorsqu'on rentre dans une église pour se marier. La cérémonie à l'église doit être plus émouvante que celle de la mairie et surtout plus belle.

4. La fidélité exigée par l'amour conjugal.

La promesse de fidélité apparaît comme une exigence de l'amour.

Je voudrais rendre X... heureuse toute sa vie. Elle me fait don de son cœur et de son corps : c'est une preuve d'amour que je n'ai pas le droit d'oublier.

Je suis prêt à l'aimer sans limites, mais ne lui pardonnerai pas le moindre écart d'infidélité.

Nous nous aimons d'un amour si sincère et si profond que nous avons voulu nous unir pour toujours.

La portée de cette fidélité.

Manifestement, la fidélité est perçue comme valeur importante, souvent fondamentale.

Dans l'euphorie des fiançailles, toutefois, elle va trop facilement « de soi ». Le spectacle de nombreux foyers désunis amène simplement à penser : « cela ne nous arrivera pas à nous ». Plusieurs n'aiment pas à parler du divorce, comme pour exorciser, avec le mot, la réalité elle-même. Mais un nombre plus important en parlent comme d'une chose normale « si on n'arrive plus à s'entendre ».

On peut encore remarquer que la référence au Christ comme source et garant de la fidélité n'est presque jamais signalée.

B) LES VALEURS RAREMENT ÉVOQUÉES

1. Éléments de comparaison.

Nous avons mené cette recherche avant que paraisse le grand sondage présenté dans *La Croix* et *Le Pèlerin* sur « la foi des Français » (21 mars 1972).

Pour mémoire, rappelons quelques pourcentages de cette enquête : 84 % des Français se déclarent catholiques — 75 % croient que Dieu existe — 36 % seulement croient que Jésus Christ est Dieu — 32 % croient que le Christ est aujourd'hui réellement vivant.

Or, en partant, non plus de ce sondage mais de la totalité des déclarations des couples qui viennent nous voir, nous constatons, à peu de chose près, les mêmes proportions en ce qui concerne la foi en Dieu et la foi au Christ. Pour cette dernière, si on s'en tenait aux seules déclarations, le chiffre serait même nettement inférieur, comme on le verra tout à l'heure.

Cette constatation capitale, qui met en cause, entre autres, et la catéchèse des enfants et celles des homélies dominicales, devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie dans toutes les communautés chrétiennes de France.

Ces éléments de comparaison nous permettront de mieux situer trois thèmes importants qui sont exprimés par une minorité de déclarations seulement, entre 15 et 10 %.

2. La liberté de l'engagement.

a) « Vous mariez-vous librement et sans contrainte ? » C'est la première question posée par le prêtre le jour du mariage. Dans les déclarations, cet aspect de la liberté de l'engagement est fort peu exprimé. Pourtant — à la différence du thème de l'enfant — c'est un sujet clairement abordé au Centre de préparation au mariage.

Pourquoi ce silence, cette omission. Probablement pour deux raisons :

— Pour les fiancés, cela « va de soi ». Leur sourire immédiat le prouve quand on leur en parle.

– Il y a une confusion assez grave entre « aimer » et « choisir », plus encore une certaine idée que l'amour est une force un peu aveugle : il reste beaucoup de fatalisme chez les croyants comme chez les non-croyants.

b) Des expressions parfois ambiguës — peu fréquentes, il est vrai, dans les déclarations — traduisent cet état d'esprit. Cela conduit à se demander quelle est la maturité nécessaire pour que ce consentement soit réellement « libre et sans contrainte ».

Je t'aime. Tu m'aimes ? Pourquoi cet amour ? Tu m'es devenue peu à peu indispensable ; j'avais envie de te faire plaisir... Nous sommes heureux ensemble. Nous nous complétons exactement. Nous ne pensons à aucun moment aux soucis que nous aurons. J'ai besoin de toi comme tu as besoin de moi.

Je me marie parce que j'aime, parce que j'ai choisi d'aimer. Je ne suis pas contraint. L'amour doit s'épanouir librement.

Je t'ai choisie. Tu m'as choisi. Nous allons nous engager ensemble librement pour la vie.

3. Les responsabilités futures.

Relevons deux extraits qui transcrivent la tonalité dans laquelle sont évoquées les responsabilités liées au mariage.

Nous avons des droits et des devoirs en tant que citoyens et en tant que chrétiens. Nous formerons un couple dans la société et dans le sein de l'Eglise du Christ qui nous recevra dans sa maison.

Le mariage civil est une formalité à effectuer en tant qu'être social. Nous tenons à ce que notre union ne s'arrête pas à la mairie.

Un tout petit nombre seulement de déclarations font allusion au mariage civil et aux responsabilités contractées alors. Les conversations avec les fiancés nous montrent qu'il y a une *dévaluation* du mariage civil, ou plutôt que ce dernier compte pour peu de choses dans la conscience des fiancés. Il y a là un grave problème dont les causes historiques sont à rechercher, semble-t-il, dans notre ancien statut de régime de chrétienté. Il faut certainement reconsidérer cela aujourd'hui, si nous voulons résoudre les questions posées par le mariage des chrétiens.

4. L'évocation du Christ et sa place dans le mariage.

Le choc le plus vif ressenti en dépouillant les déclarations fut de constater la *quasi absence du Christ*. Une quinzaine de couples en parlent ; et encore dans des termes qui parfois ne distinguent pas le Christ de Dieu le Père.

Voici l'essentiel de ce qui est exprimé.

Le Seigneur vient accomplir ce que nous lui avons toujours demandé.

Le Seigneur désire que nous allions à lui avec tout notre être. La foi, c'est faire confiance à une personne, Jésus Christ, quels que soient les sentiments que nous ressentons.

Jésus m'aidera à suivre la voie que je me suis tracée. Nous aiderons nos enfants à aimer notre Sauveur.

Nous reconnaissons que notre amour nous a été donné par le Christ.

La cérémonie à l'église représente la célébration de notre amour, mais aussi la rencontre avec le Christ.

Même si quelques autres couples ont implicitement fait référence au Christ, nous pouvons affirmer nettement que pour l'immense majorité des fiancés le Christ Jésus, en tant que tel, est absent de leur projet de mariage et de sa réalisation.

C) AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES FIANCÉS

La générosité et l'ouverture aux autres.

Ce sont surtout des militants ou des jeunes engagés dans des activités diverses qui pensent à cet aspect de leur amour.

Apporter notre petite pierre au bonheur des autres.

Une union sans sacrifice est impensable : le mariage doit se faire dans l'amour des autres.

Nous essayons de vivre ces valeurs (respect/fidélité) au-delà de notre foyer, dans nos milieux de travail et de les faire partager à nos enfants.

La progression dans l'amour.

L'amour est destiné à grandir et à progresser.

L'amour n'est pas donné une fois pour toutes. Tous les

jours de notre vie nous aurons à approfondir notre union, à renouveler notre cœur.

Notre amour nous dépasse. Il ne cessera de grandir au fil de notre vie commune d'attention et de soutien mutuel.

L'amour appelle le pardon.

Le pardon nécessaire dans la vie du foyer est parfois exprimé dans des formulations très belles et très significatives.

Savoir pardonner : si X... me trompait, ce serait difficile.

Il y a dans notre amour une exigence de pardon. Savoir supporter les peines que nous fait l'autre, sans rancune.

Principale exigence de notre amour : le pardon.

N'étant pas assez forte pour pardonner, mon mariage sera basé sur cette demande. Je ne crois pas en Dieu. Mais je cherche quelque chose ; et je trouve qu'il faut une grande élévation d'esprit pour pouvoir pardonner, comme je crois, Jésus Christ l'a fait sur la croix.

Cette valeur de *pardon*, rarement exprimée mais avec assez de force par quelques couples, plonge-t-elle ses racines dans un « climat chrétien » ? C'est probable. Une seule déclaration fait un lien entre Dieu et le pardon. La diminution de la référence à cette valeur chrétienne n'est-elle pas liée à la baisse du sens de la pénitence et à la crise de la pratique de la confession ?

III. QUELQUES PROBLÈMES PASTORAUX

Ce que nous venons d'exposer souligne l'importance d'une préparation au mariage sérieuse et approfondie, et également ses limites. Les « déclarations d'intentions » aident à prendre conscience, sans échappatoire, de l'état de fait où se trouvent la plupart des jeunes par rapport à la foi de l'Eglise.

En face de cette situation, que faire ? Il n'y a pas de solution magique, ni probablement uniforme, à proposer. On peut, cependant, énumérer les principales réalités dont il faut tenir compte en même temps. Au travers de cette tension se dessinera peut-être la voie à suivre. Nous pourrions alors proposer, à titre d'hypothèse, quelques orientations précises à étudier, critiquer, voire améliorer ou modifier.

De qui s'agira-t-il ?

Pour clarifier une situation pastorale complexe, nous ne parlerons pas des couples de fiancés qui ont une foi chrétienne consciente, éclairée et vivante ; spécialement les militants des mouvements ou des groupes qui participent actuellement au renouveau de l'évangélisation. Pour eux, le sacrement de mariage fait partie de leur vie chrétienne. Ils sont prêts, par ailleurs, à former des foyers qui témoignent de la foi auprès de leurs frères.

Nous ne parlerons pas non plus des couples de fiancés qui déclarent, avec netteté, qu'ils ne partagent pas la foi des chrétiens. Beaucoup d'entre eux ne viennent pas demander à l'Eglise d'être témoin de leur amour. Pour ceux qui le font — en général sous la pression de leurs familles respectives — le dialogue peut s'engager et se poursuivre dans la clarté.

Quel genre de célébration ?

Face aux autres couples qui constituent la grande majorité, beaucoup de prêtres éprouvent un malaise pastoral. Quel genre de célébration faut-il envisager ?

1. Il y a de moins en moins de célébration eucharistique au moment des mariages. Il n'y a pas si longtemps, dans quelques diocèses, la consigne était pourtant : « Pas de célébration du sacrement de mariage en dehors de la célébration de la messe. »

Le malaise ressenti par les pasteurs a été tel que cette mesure a dû être rapportée. S'il est déjà douloureux, pour beaucoup de prêtres, d'être témoin d'un engagement si peu conforme à ce que souhaite l'Eglise, il leur était intolérable de célébrer des Eucharisties sans la moindre participation, pour des gens qui y étaient totalement étrangers.

La question, toutefois, demeure. Peut-on célébrer un mariage qui engage « le mystère du Christ et de l'Eglise » sans que la présence eucharistique du Christ y soit manifestée ? Sans doute ne faut-il rien durcir en ce domaine ! Mais il y a une objection réelle. N'est-on pas en face d'une situation pastorale anormale, lorsque ce qui devait être l'exception devient la règle².

2. Le langage est significatif d'une évolution de la pensée. Autrefois,

2. La plupart des pasteurs sont tentés de faire de la célébration du mariage une pure et simple catéchèse, tellement il est clair que les participants ne sont pas encore suffisamment conscients de ce qu'ils engagent.

Il est, pour une part, normal que la célébration soit une catéchèse adaptée aux participants. Mais il est anormal que la catéchèse demeure la préoccupation dominante, aux risques de sacrifier l'aspect « célébration » et de le reléguer au second plan. La catéchèse essentielle doit précéder la célébration et y conduire. Dans notre monde technicisé et desséché, s'il y a catéchèse à ce moment-là, ce doit être *celle des signes*, pour qu'ils prennent toute leur dimension.

Les baptisés non catéchisés.

Nous avons actuellement, dans le secteur et dans l'agglomération toulonnaise en général, une proportion de plus en plus importante d'*enfants non catéchisés* (entre 40 et 50 %). Cette situation s'est accentuée dans les dix dernières années, si bien que — de plus en plus fréquemment — nous arrivent, pour la préparation au mariage, des couples dont l'un, et parfois les deux membres, sont baptisés, mais non catéchisés.

Les mêmes exigences sont requises pour tous les fiancés, du moment qu'ils sont baptisés. Dans la situation actuelle, où les règles canoniques commandent en grande partie la pratique pastorale, on ne voit pas comment faire autrement. Serait-ce d'ailleurs souhaitable ? Bien des fiancés qui sont allés au catéchisme, mais ont cessé depuis lors tout contact avec l'Eglise et ont vécu dans un climat général parfaitement étranger à la vie chrétienne, en sont souvent au même point que ceux qui n'ont eu aucune formation chrétienne. La lettre citée au début de cette étude en est une preuve manifeste. C'est loin d'être un cas isolé³.

ceux qui ne voulaient pas de messe demandaient « une petite bénédiction ». Aujourd'hui, il s'agit seulement de « passer à l'église ».

3. Soulignons, au passage, le grave problème que pose de plus en plus la formation chrétienne quand elle se limite, de fait, à l'enfance. Plus nous nous enfonçons dans un monde qui n'est plus socialement sensible aux valeurs chrétiennes essentielles, plus le décalage s'accroîtra. D'où l'importance de la formation chrétienne faite, aujourd'hui, par les parents et avec eux, en liaison avec les mouvements de laïcs. De plus en plus tout se tient si l'on veut aboutir à un vrai renouveau.

Pour éclairer cette situation, ajoutons qu'il faut se garder de toute discrimination hâtive. Refuser systématiquement de célébrer le mariage de ceux qui ne sont pas catéchisés atteindrait souvent ceux qui sont les plus « pauvres » en foi, ou plus exactement « en héritage de foi ». Cette attitude éloignerait souvent les fiancés les plus susceptibles d'une transformation profonde : ceux qui sont en recherche de foi, ceux qui sont, de fait, des *catéchumènes*.

De la Genèse au *Cantique des cantiques*.

La plupart des couples qui viennent nous voir, en ce moment privilégié de leur vie, vivent une découverte neuve, éblouissante, unique : l'amour humain. Un ensemble de valeurs humaines transparait à travers des expressions parfois maladroitement, souvent heureuses. De soi, ces expressions sont les mêmes ; qu'elles soient vécues par des « catéchisés » ou par ceux qui n'ont reçu aucune formation chrétienne.

Beaucoup de ces couples expriment, d'une manière ou d'un autre, une *foi religieuse*, mais le plus souvent une *foi naturelle*.

Ils ont conscience, à ce moment de leur vie, d'un absolu, d'une certaine transcendance : « Notre amour nous dépasse... Il est plus grand que nous. » La référence à Dieu est souvent faite, mais le contenu de cette foi est très varié. Cela va de ceux qui parlent de *croissance* ou de *quelque chose*, jusqu'à ceux qui ont conscience d'une relation avec *Quelqu'un* ou d'un lien d'amour avec leur Créateur.

Si l'on peut oser un rapprochement, nous dirions volontiers que ces déclarations spontanées nous renvoient aux mariages de l'époque patriarcale de l'Ancien Testament ; à cette réalité du sacré inscrite dans la nature humaine, mais qui ne comporte pas, de soi, les approfondissements évangéliques que le Christ a proposés et qui vont jusqu'à la découverte de son amour pour l'Eglise.

Ce qui confirme notre interprétation, c'est l'absence à peu près totale de référence au Christ que nous avons évoquée plus haut. « Je crois en Dieu. Mais qui est Jésus Christ ? » Les prêtres qui ont des groupes de cheminement, ou même de militants, savent par expérience qu'il faut deux ans, trois

ans et plus pour que se manifestent des changements positifs dans la foi et le comportement chrétien des gens en marche.

Peut-on célébrer le mariage comme sacrement ?

Si les conditions sont celles que nous venons d'exposer, comment peut-on imaginer sérieusement, en quelques rencontres qui s'échelonnent sur un ou deux mois au plus, pouvoir amener des fiancés à ce degré minimum de foi nécessaire pour qu'un sacrement ait la signification qu'il inclut ?

La preuve est d'ailleurs facile à faire et à vérifier. Pour combien de jeunes foyers y a-t-il un *changement* après leur mariage, non seulement dans leur pratique religieuse, mais aussi dans le comportement chrétien de leur vie par rapport à ce qu'ils vivaient auparavant ?

Nous pouvons affirmer ceci très nettement. Si un grand nombre de ces fiancés venaient nous trouver, non pas pour le sacrement de mariage mais pour le sacrement de baptême, nous ne pourrions certainement pas leur donner le sacrement de baptême dans l'état où ils sont et dans les délais habituels au terme desquels nous leur accordons la célébration du mariage.

La question qui découle de ces faits est fort simple. Peut-on célébrer le mariage — comme sacrement — avant le baptême⁴ ?

Vers un catéchuménat.

Affirmer ce que nous venons de dire n'aboutit pas, pour autant, dans notre esprit, à un refus. Nous sommes, au contraire, devant une situation pastorale qui peut être riche d'avenir, si du moins nous avons le courage nécessaire pour y faire face.

Manifestement, chez beaucoup de fiancés, la foi est là en

4. On pourrait encore poser la question d'une autre façon. Dans les Centres de préparation au mariage, on a coutume de dire aux fiancés qu'il faut, pour qu'il y ait un vrai mariage, une triple maturité : *physique, psychologique, sociale* qui rend capable d'assumer les conséquences de ses actes.

Cela est vrai pour *tout mariage humain*. Mais, pour le mariage chrétien, ne faut-il pas une quatrième dimension qu'on pourrait appeler justement la *maturité spirituelle*, la maturité de la foi ?

germe. C'est un point de départ, c'est un commencement. Il faudrait un temps plus ou moins long de préparation pour qu'un prêtre puisse affirmer en toute conscience : « Je suis témoin d'un mariage qui engage le mystère du Christ et de son Eglise. »

Disons-le nettement, pour cela *il faudrait un catéchuménat.*

Si rien ne change, nous avons seulement le choix entre le *tout* (acceptation du mariage qui inclut le sacrement) ou le *rien* (refus du mariage religieux).

Il y a certainement une autre voie. Il faut, pour reprendre les termes très éclairants du rapport de Mgr Coffy à Lourdes en 1971, un *temps*, un *lieu*, un *espace*. Dans cette perspective, il faudrait examiner s'il serait possible :

- d'accueillir, au nom de l'Eglise et par un geste qui le manifeste visiblement, les fiancés qui ont pris conscience du *commencement* où ils se trouvent par rapport à la foi;
- de cheminer ensemble, avec l'aide de foyers chrétiens, tout le temps qui sera nécessaire. Il est bien entendu qu'ils sont, dès ce commencement, mariés réellement et reconnus comme tels, sans avoir encore contracté tous les engagements inclus légitimement dans le sacrement ;
- de permettre, au jour voulu, que ces engagements soient pris en toute connaissance de cause au moment de la célébration du sacrement, et normalement en lien avec l'Eucharistie.

IV. CONCLUSIONS

Voilà, nous semble-t-il, l'horizon vers lequel il faudrait rapidement s'orienter⁵.

1. Il est évident que ce n'est pas un prêtre isolé, ni un secteur, qui peut entrer dans une telle démarche, étant donné

5. Cette « voie » n'est pas utopie. En fait, même avec le mariage tel que nous continuons à le célébrer, quelques couples font cet approfondissement, presque toujours grâce à des équipes d'Action Catholique. Mais le nombre des foyers ainsi « retrouvés » reste infime.

le poids des habitudes, du passé, des contradictions entre Eglises qui ne manqueraient pas de s'instaurer.

Rapidement il faudrait donc réfléchir, à partir de ces données, à la manière d'avancer et aux objectifs à promouvoir.

Nous souhaitons que des enquêtes semblables à celles-ci soient menées dans des milieux différents, afin que la prise de conscience soit encore plus large et plus motivée.

2. Il est souhaitable qu'autour de la Commission de la famille par exemple, se réunissent des responsables de la pastorale familiale, du C.N.P.L., des Centres de préparation au mariage, avec des théologiens et des exégètes, afin d'étudier les questions posées, d'en voir les implications théologiques et de proposer, le cas échéant, des solutions concrètes et des étapes précises dans le sens d'un « catéchuménat du mariage ».

3. A l'issue d'une session pastorale, dans le Var, un prêtre faisait la remarque suivante. « Ces constatations, que vous venez d'exposer, sont, me semble-t-il, finalement identiques à celles qu'avait faites l'abbé Godin dans son livre *France, pays de Mission*. »

Je n'ai pu que lui répondre : « Je le crois tout à fait, à une nuance près. Lorsque parut *France, pays de Mission*, beaucoup crurent que les cas cités étaient exceptionnels. En réalité, l'abbé Godin ne faisait que décrire prophétiquement ce qui est devenu le lot de notre pastorale quotidienne. Il nous aura donc fallu trente ans pour prendre conscience de l'ampleur du *paganisme* dans lequel nous baignons. Mais en avons-nous vraiment pris conscience en Eglise ? »

Jean VINATIER.